

**DECISION PORTANT NOMINATION DE
MADAME LOUISE GAILLARD EN TANT
QUE REFERENTE LAÏCITE AU SEIN DU
CHU DE SAINT-ETIENNE**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE**

- **Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- **Vu** l'instruction ministérielle du 9 février 2022 relative à l'organisation du Ministère des solidarités et de la santé pour la mise en œuvre de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant les principes de la République ;

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE :

Il est procédé à la nomination de Madame Louise GAILLARD, Attachée d'Administration Hospitalière responsable des relations avec les usagers, en qualité de référente Laïcité au sein du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne.

Fait à Saint-Etienne, le 5 janvier 2023

Le Directeur Général,

Olivier BOSSARD

